

COMMUNE DE POEZAT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2009

NOUVELLES MODALITES DE FINANCEMENT DES SUBVENTIONS DU CONSEIL GENERAL:

Le Maire expose au Conseil Municipal les nouvelles dispositions concernant l'attribution de subventions par le Conseil Général de l'ALLIER.

PREVISIONNEL DES TRAVAUX POUR 2010

Le Conseil municipal propose de prévoir des travaux à l'église. Des dégâts liés à l'humidité au clocher ont été constatés. Le Maire propose de contacter l'Architecte des Bâtiments de France pour connaître les éventuelles possibilités de travaux sur le bâtiment qui est inscrit et les subventions allouées. Des travaux de busages des fossés sont suggérés à cause d'un mauvais écoulement des eaux. Le Maire propose de consulter plusieurs entreprises pouvant exécuter les travaux et de contacter le Conseil Général de l'Allier pour savoir si ces travaux sont subventionnables.

ADOPTION DE LA MODIFICATION STATUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE GANNAT

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Bassin de Gannat en date du 26 juin 2008 décidant de demander l'adhésion de la communauté de communes au SIEGA dans le cadre de la compétence syndicale suivante: « Maîtrise d'ouvrage, gestion et entretien des installations d'éclairage public sur les domaines public et privé de la Communauté » entraînant une modification de ses statuts, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du Bassin de Gannat au SIEGA.

ACHAT D'UN TELEPHONE FAX POUR LA SECRETARIAT DE MAIRIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte, suite à la proposition du Maire, le remplacement du téléphone fax pour le secrétariat de Mairie

Ce document à été crée avec Win2pdf disponible à <http://www.win2pdf.com/fr>
La version non enregistrée de Win2pdf est uniquement pour évaluation ou à usage non commercial.